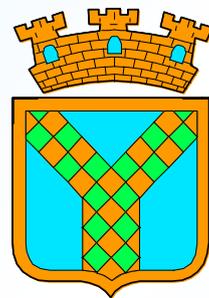


PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan



PAULHAN

N°8

Octobre / Novembre / Décembre 2017

www.paulhan.fr





SARL PUERTAS

Père & Fils

FRUITS PRIMEURS

Sur votre Marché le Jeudi à Paulhan

Tél. 06 14 25 66 44 - Fax 04 67 25 27 18

FR 81400 305 249 - SIRET : 400 305 249 00023

point S
Pas de stress, il y a point S !

SARL NAVCAR
Tél. 04 67 25 20 16
Dépannage au 06 72 94 02 58

- FREINS
- VIDANGE
- GÉOMÉTRIE
- DÉPANNAGE
- ACCESSOIRES
- ÉQUILIBRAGE
- AMORTISSEURS
- PNEUMATIQUES
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE

MM ETS MAURI MAX
Triperie-Découpe-Conditionnement
Saucisserie - Négoce Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19

ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN

Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69

www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

GRAFIX
INFORMATIQUE
04 67 25 11 31
Dépannage et vente de matériel
Tous services informatiques depuis 2000
Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr

Coladis Créateur de Vérandas

7 rue de l'Ebéniste
ZAE la Barthe
34230 PAULHAN
tel. : 04 67 24 02 09
fax : 04 67 24 28 89
contact@coladis.com

MENUISIER CERTIFIÉ **Préfils** Fabrication & Installation Vérandas - Pergolas



Service d'Aide à Domicile - Centre Médical St Sébastien
60 Rue Paulette Hauchard - 34230 PAULHAN - Tel : 04 67 78 79 48

Carrefour contact
PAULHAN
Tel : 04.67.24.03.86
Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
34120 LEZIGNAN LA CEBE
TEL : 04.67.90.40.00
contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

SOMMAIRE

Affaires générales

Actions de prévention en vue de la saison cévenole	p 6
Inscriptions et changement d'adresses sur les listes électorales	p 7
Recensement militaire	p 8
Réussite examens	p 8
Fermeture guichets cartes grises et permis conduire en Mairie	p 9
Stationnement « zone bleue » Boulevard de la Liberté	p 9

Banque alimentaire collecte 2017

p 9

Transfert compétence eau-assainissement

p 9

Environnement

0 Phyto	p 10
Collecte des déchets	p 10
Syndicat Centre Hérault : réorganisation des déchèteries	p 11

Urbanisme

Révision du Plan Local Urbanisme	p 11
Enquête publique forage St Pons de Mauchiens	p 13

Grands Travaux

Rue Pons et rue Bayard	p 12
Rétrospective travaux	p 14

Entreprises locales

Tout pour la famille	p 14
Renaissance Clos Sainte-Pauline	p 14

Patrimoine

p 15

Rétrospective festivités

p 16

Repas de l'Age d'Or

p 19

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

p 20

Associations

Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling	p 21
Les Amis de Paulhan	p 22
Histoire d'Etre	p 23
L'Accorderie Paulhan Solidaire	p 23
Le Poing de Singe	p 23
E.S.P Basket	p 24
Les Vignerons du Paulhanais / Comité des Fêtes	p 24
Paulh'en Fleurs	p 24
Les Canaillous	p 25
Bien chez nous'nou	p 25

Tribune Libre

p 26

En imprimant son journal sur un papier écologique voici ce que la ville de PAULHAN a permis d'économiser sur les ressources naturelles :



154
kg de matières envoyées
en décharge



21
kg de CO₂



207
km parcourus en voiture
européenne moyenne



5 645
litres d'eau



352
kWh d'énergie



251
kg de bois



PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan

N°8

Octobre / Novembre / Décembre 2017

www.paulhan.fr



Edito

IL N'Y A PAS DE RÉUSSITE FACILE, NI D'ÉCHECS DÉFINITIFS.

Marcel PROUST

Les vacances sont derrière nous, avec leurs promesses de liberté, de folie légère au cours desquelles vous avez pu savourer un repos bien mérité. Vous avez pu aussi en profiter pour : vous débrancher des tracasseries quotidiennes, vous libérer du personnage quotidien que votre fonction sociale vous fait habiter, prendre congé de cet adulte affairé et vivre à un autre rythme.

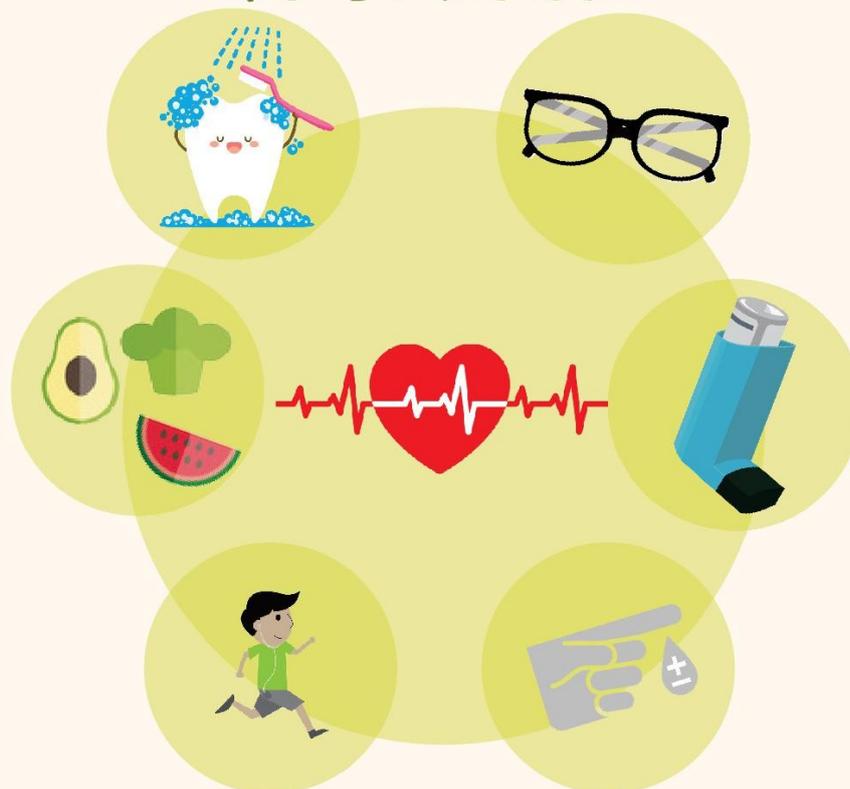
Cette possibilité de désengager notre attention de nos centres d'intérêts habituels pour s'ouvrir à ce qui se présente, nous le devons aux bénévoles, ces acteurs de la vie associative qui continuent en cette période estivale à nous proposer des actions : kermesse des nounous et des Canillous, fête des écoles, soirée mousse du Comité des Fêtes, Foire des Couleurs et expo patrimoine, marché des producteurs de pays, repas républicain, festivités du 14 juillet, fête du vin, animations sportives à la gare, tournée Hérault Sport, quinzaine aquatique, compétitions de natation, récompense des sportifs, défi ADNL, concours de pétanque et de jeu provençal, gala du Récantou, Paulh'ympiades, journée des associations, Alhambra Festi, fête du village et feu d'artifice, soirée Hypnose, expositions « Art en gare » et « Hop c'est dans la boîte », concert à Notre Dame des Vertus qui ont été autant d'espaces-temps offerts pour lâcher prise. A ces manifestations culturelles et sportives, il faut ajouter les temps forts de l'accueil de nos amis Allemands et Slovaques grâce à l'investissement des deux associations du jumelage, avec le soutien de la municipalité. Rencontres européennes, qui en ces temps troublés par des comportements haineux, donnent une perspective optimiste aux relations humaines entre les personnes de nationalité et culture différentes.

S'il convient de féliciter toutes ces femmes et hommes qui, de manière désintéressée, tricotent notre mosaïque sociale, on ne peut passer sous silence les agissements d'une poignée d'inciviques qui profite de leur désœuvrement pour faire des trous dans notre tissu sociétal, dans le non-respect des espaces publics et de la tranquillité des citoyens. L'offre diversifiée proposée par le milieu associatif n'a été possible que grâce au travail des employés municipaux et des services administratifs qui ont assuré la logistique de toutes les manifestations qui ont égrainé ces derniers mois (conventions, transport de chaises et tables, nettoyage). Des entreprises, en complément, de nos employés, ont travaillé sous le soleil brûlant pour améliorer et embellir notre cadre de vie quotidien : chemin de Saint Sébastien, chemin de Thau, chemin des Châtaigniers, chemins ruraux, trottoirs rue Raspail, parvis de la salle des fêtes, arrêts de bus, parking devant le gymnase, tranche 1 de la Voie Verte, travaux d'aménagement de la piscine, installation du bâtiment 2 du groupe scolaire Arc-en-Ciel, etc. La valse des travaux va continuer avec le projet de la rue Alfred Pons ainsi que l'une des façades de l'ancienne école Sand. La construction de nouveaux ateliers municipaux et l'extension de la bibliothèque sont programmées. Paulhan continue sa mutation.

Il est impossible de terminer cet éditorial sans parler des événements qui ont endeuillé la France et l'Europe. Une nouvelle fois, c'est un symbole de la douceur de vivre et de la civilisation qui est frappé au cœur par les assassins. Mais aujourd'hui le fait est là, malgré le sang, malgré les morts, malgré la tragédie répétitive qui ensanglantent le continent, l'imbécile et barbare stratégie des assassins se heurte à la résilience des démocraties. No pasaran ! Continuons à vivre le choix de notre culture hédoniste dans le partage des différences pour faire humanité. Profitons de la rentrée pour enfile un nouveau costume de fraternité et de citoyenneté pour que notre cité soit encore plus accueillante et soit un bel écrin du vivre ensemble.

Claude Valéro

FORUM SANTÉ PAULHAN



Conférences, conseils, animations, dépistages, ateliers enfants, adultes et retraités

14 octobre 2017 10h - 12h30
14h - 17h00

Salle des fêtes

TOUT PUBLIC
ENTRÉE GRATUITE

Nombreux lots à gagner /



Retrouvez toute l'actualité sur notre compte
Twitter @cpam34 avec le #ForumSantéPaulhan,
sur notre page Facebook et sur ameli.fr



Affaires générales

Actions de prévention en vue de la saison cévenole

J'AGIS POUR RESTER EN VIE EN CAS DE VIGILANCE ORANGE OU D'ALERTE PLUIE INONDATION

8 BONS COMPORTEMENTS

L'évènement est annoncé mais n'a pas encore débuté :

1. Je m'informe : sur Internet, auprès de ma mairie, sur les sites de vigilance météo et inondation, sur la radio France Bleu, France Info, les radios locales ou les autres médias.
2. Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements.
3. Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.
4. Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.

L'évènement à débuté :

5. Je ne m'engage pas sur une route inondée, en voiture comme à pied : pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.
6. Je ne sors pas en cas d'orage. Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.
7. Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage. Les caves, les garages et les parkings souterrains peuvent rapidement être inondés.
8. Je ne vais pas, en cas d'inondation, chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Je connais les niveaux de vigilance:

Vigilance jaune : phénomènes localement dangereux

Vigilance orange : phénomènes dangereux étendus

Vigilance rouge : phénomènes dangereux étendus d'intensité exceptionnelle

Je note les numéros utiles :

Ma mairie : 04 67 25 00 08

Pompiers : 112 ou 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Police : 04 67 25 15 69

J'ai toujours chez moi un kit de sécurité : radio avec piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments et vêtements.

Je consulte :

www.vigilance.meteofrance.com

www.vigicruces.gouv.fr

PLUIE-INONDATION
LES 8 BONS COMPORTEMENTS
en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	<p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	<p>ROUTE INONDÉE</p>	<p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampe de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, trousse de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie : 112 ou 18
Pompiers : 15
SAMU : 17
Gendarmerie, Police

[#pluieinondation](http://www.ecologie-solidaire.gouv.fr)
www.vigilance.meteofrance.com
www.vigicruces.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr

Inscriptions et changements d'adresses sur les listes électorales

Inscriptions :

Conditions :

- Avoir 18 ans avant le 28 février de l'année suivante
- Etre de nationalité française
- Jouir de ses droits civiques
- Etre domicilié dans la commune où l'on sollicite son inscription

Les jeunes âgés de 18 ans qui ont été recensés sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année mais l'inscription n'est effective qu'au 1^{er} mars de l'année suivante.



Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport (en cours de validité ou périmé au plus tard le 1^{er} janvier de l'année précédente)
- Un justificatif de domicile à votre nom daté de moins de 3 mois : facture d'eau, électricité, gaz, téléphone fixe ou mobile, quittance de loyer (sauf les quittances manuscrites), avis d'imposition.

Si vous êtes hébergé :

- Vous avez un lien de parenté direct avec l'hébergeant (parent, enfant) : vous devez fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant ainsi qu'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.
- Vous n'avez aucun lien de parenté direct avec l'hébergeant : vous devez fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant ainsi qu'un justificatif de domicile à votre nom à l'adresse de l'hébergeant (exemple : relevé bancaire, bulletin de salaire, attestation de sécurité sociale, etc.).

S'inscrire au titre de contribuable d'une taxe locale :

Vous devez être contribuable d'une taxe locale depuis 5 ans et sans interruption (taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises).

Cette inscription peut bénéficier au conjoint mais ne peut être étendue aux enfants majeurs.

Pièces à fournir : un certificat du percepteur ou les avis d'imposition d'une taxe des 5 dernières années.

Changement d'adresse : Le rattachement à un bureau de vote étant déterminé par le domicile, tout changement d'adresse doit être signalé au secrétariat de la mairie.

- Vous avez déménagé dans Paulhan : vous devez effectuer la même démarche que pour une inscription.
- Vous avez déménagé hors Paulhan : vous devez vous adresser à la mairie de votre nouveau domicile.

Mesures dérogatoires permettant d'effectuer son inscription à l'occasion des scrutins après la clôture des opérations de révision des listes électorales :

- Les personnes qui atteignent l'âge de 18 ans la veille du scrutin,
- Les fonctionnaires ou militaires mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite,
- Les personnes qui ont dû changer de commune pour un motif professionnel après le 31 décembre,
- Les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française,
- Les personnes qui viennent de recouvrer leurs droits civiques.

Recensement militaire

BIENTÔT 16 ANS !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Veillez-vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité et du livret de famille.

Réussite Examen

Si vous avez été reçu à un examen lors de l'année scolaire 2016 - 2017 (Brevet National des Collèges, Certificat de Formation Générale, Baccalauréat, etc. faites vous connaître à l'accueil de la Mairie.



Les élèves du Collège Maffre-Baugé ne sont pas concernés par cette démarche car nous disposons déjà de la liste des heureux élus.

Fermeture des guichets cartes grises et permis de conduire en Mairie

Dématérialisation des procédures relatives aux certificats d'immatriculation et permis de conduire

Dans le cadre du Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG) et pour faciliter les démarches des usagers :

A compter du **8 septembre 2017**

PERMIS INTERNATIONAUX

Tous les dossiers devront être envoyés directement au CERT de Nantes :

Préfecture de Nantes

Service CERT

6 Quai Ceineray

BP 33515 - 44035 NANTES Cedex 1

TEL : 08.09.40.02.44



PREFET DE L'HERAULT

A compter du **15 octobre 2017**

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

- Duplicata
- Pièces à produire
- Pertes/ vols...

Pour toutes vos démarches, se connecter sur le site sécurisé : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

CARTES GRISES

Les dossiers papier de cartes grises :

- Duplicata
- Changement de titulaire
- Changement d'adresse
- Déclaration de cession

ne seront plus acceptés en Mairie et en Préfecture.

Pour toutes vos démarches, se connecter sur le site sécurisé : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour vous aider dans vos démarches, consultez la liste des maisons de services au public sur :

<https://www.maisondeserviceaupublic.fr/carte-msap>

Stationnement «Zone bleue» Boulevard de la Liberté



Dans le but d'améliorer le stationnement et de permettre à toutes et tous de profiter du cœur du village et de ses commerces, la municipalité a mis en place une zone bleue. Après une période d'adaptation et d'information auprès des usagers, la Police Municipale est chargée de faire respecter ce dispositif.

L'utilisation du disque de stationnement est obligatoire du lundi au samedi inclus de 9h à 19h et le dimanche de 7h à 12h. Le stationnement est limité à 1h, ou à 15 minutes, selon les emplacements.

Pour rappel : le disque doit être apposé sur la surface interne du pare-brise, afin de pouvoir être vu distinctement de l'extérieur. Le fait de contrevenir à ce mode réglementaire prévoit une amende forfaitaire de 17 €.

Banque alimentaire collecte 2017

Les 24, 25 et 26 novembre prochains aura lieu la collecte annuelle de la banque alimentaire. Des bénévoles seront présents à **Hyper U Clermont l'Hérault (vendredi 24 et samedi 25 novembre)** et **Carrefour Contact (samedi 25 novembre toute la journée et dimanche 26 novembre le matin).**

Si vous souhaitez rejoindre ces équipes, merci de vous faire connaître auprès du CCAS au 04 67 25 39 73 en indiquant vos disponibilités.

Toutes les denrées collectées seront redistribuées localement aux personnes bénéficiant de l'accompagnement alimentaire. Afin d'être le plus efficace possible dans la lutte contre la précarité, nous vous invitons à déposer dans les caddies prévus à cet effet des denrées non périssables (conserves de légumes, de fruits, de poissons, pâtes, riz, aliments pour bébé, huile, café, thé, farine, sucre, etc.).

La Banque Alimentaire de l'Hérault collecte.
Nous manquons de :



Banques Alimentaires | www.banquealimentaire.org

Transfert de la compétence eau-assainissement



Dans le cadre de la loi Notre, **la compétence eau et assainissement est transférée à la Communauté de Communes du Clermontais à partir du 1 er janvier 2018.**

Ce transfert est obligatoire en 2020, mais si la décision est prise pour janvier 2018, la Communauté de Communes du Clermontais continue de percevoir les subventions de l'agence de l'eau. Ce qui ne serait pas le cas, si la décision est actée en 2020.

Les personnels du pôle eau et assainissement sont donc transférés à la CCC. La nouvelle structure sera installée à la zone de la Barthe à Paulhan dans l'ancien local du vétérinaire. Etant donné l'expérience et la compétence des agents transférés, nous avons la garantie que la qualité du service sera la même que lorsque la compétence était communale.

0 Phyto

Concours photographique 2017 : « sans pesticides, cultivons les alternatives ! »

Pour la seconde année, la FREDON LR organise un concours photos sur la réduction de l'usage des pesticides. Cette année, le concours concerne les alternatives aux pesticides. Il s'agit de montrer les changements de pratiques visant à réduire ou ne plus utiliser de pesticides dans l'espace urbain, agricole ou rural, voire dans la vie quotidienne, comment vous les percevez dans votre cadre de vie...

Les photographies proposées pourront mettre en scène des alternatives visibles (matériels, éco-pâturage, enherbement des surfaces, ...), des acteurs engagés dans des démarches de réduction des pesticides, des résultats de ces changements de pratiques sur la biodiversité (haies, faune auxiliaire, ...) ou sur notre vie quotidienne (alimentation, cadre de vie, ...)

Le concours est ouvert à tous, **nous attendons vos clichés jusqu'au 1er novembre 2017 !**

Toutes les informations nécessaires sur <http://www.fredonlr.com/jevi/concours-photos/>

« SANS PESTICIDES :
CULTIVONS LES ALTERNATIVES ! »

CONCOURS PHOTOS

CONCOURS OUVERT À TOUS JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE 2017

PARTICIPATION ET RÉGLEMENT www.fredonlr.fr

LES 60 PREMIERS SERONT RÉCOMPENSÉS : un week-end à la ferme, des paniers bio, des kits de jardinage, des hôtels à insectes, ...

PHYTOGRAPHES À VOS APPAREILS !



Collecte des déchets

Pour toute information sur la gestion et l'organisation de la collecte (jours de collecte, point de rassemblement, aménagement de la collecte en cas de jours fériés), contactez :

- le **Service Collecte des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes du Clermontais** au **04.67.96.16.27**

Quelques petits rappels :

- Vous êtes **responsable** de vos bacs (entretien et nettoyage), **il font partie du service public de gestion des déchets.**
- Sortir** vos bacs la veille du jour de collecte et les **rentrer** dès que possible après leur ramassage.
- Présenter** vos bacs sur **l'emplacement défini** par votre structure de collecte, cela peut être devant votre foyer ou en un point du quartier appelé **PR**.
- Pour obtenir un bac lors d'un emménagement, d'une dégradation ou d'un vol (après avoir obtenu un dépôt de plainte de la Gendarmerie),** vous avez la possibilité de contacter le Syndicat Centre Hérault soit par :

♦ **Téléphone** : 04.67.88.18.46

♦ **Par Internet** : <http://www.syndicat-centre-herault.org>

♦ **Par mail** : A l'adresse : communication@syndicat-centre-herault.org

Attention : les **dépôts** de sacs ou autres déchets, directement sur la voie publique, sont **interdits** et seront sanctionnés par la **Police Rurale** de la Communauté de Communes du Clermontais.

Pour tous renseignements sur le tri des déchets, n'hésitez pas contacter le **Syndicat Centre Hérault**.





Les déchèteries à partir du 1er octobre : fermeture les lundis, changement d'horaires et accès interdit aux gros véhicules.

Le Syndicat Centre Hérault, en charge du traitement des déchets sur le territoire des Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois Larzac, a rénové et repensé son service déchèterie dans son ensemble afin de trouver un juste équilibre entre sa qualité, ses performances et son coût. A partir du 1er octobre, particuliers et professionnels devront changer leurs habitudes.

Créées au départ pour les objets encombrants (qui ne rentrent pas dans le bac gris), les déchèteries conçues préférentiellement pour les particuliers, ont changé de visage : elles sont devenues de vrais espaces de tri, indispensables pour valoriser nos déchets. Depuis 2015, un vaste programme de rénovation est en cours pour permettre une mise en conformité de toutes les déchèteries d'ici fin 2017. L'objectif est de répondre aux nouvelles réglementations tout en proposant un équipement moderne capable de s'adapter aux besoins du territoire et à des consignes de tri toujours plus exigeantes. Pour finaliser le travail d'optimisation et d'harmonisation du service, une réorganisation des horaires et des conditions d'accès est nécessaire.

A partir du 1er octobre, toutes les déchèteries seront fermées les lundis, sauf les déchèteries gros véhicules adaptées aux professionnels.

Cette nouvelle organisation permet d'harmoniser les jours d'ouverture sur l'ensemble des déchèteries. Le lundi sera consacré au vidage des casiers et bennes, ainsi qu'à la préparation de la réouverture au public le mardi. Cela permet également d'adapter les jours d'ouverture au nombre d'agents pour leur garantir le meilleur accueil en déchèterie, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. **Les horaires des déchèteries évoluent : elles ouvriront le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h15.** Elles ferment un quart d'heure plus tôt le midi afin de laisser du temps aux agents de déchèterie pour ranger et fermer le site.

A partir du 1er octobre, le Syndicat Centre Hérault modifie les conditions d'accès pour les gros véhicules (supérieurs à 2m).

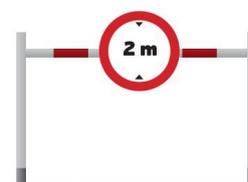
Sur la majorité des déchèteries, des portiques fixes seront installés à l'entrée des sites. Ils limiteront l'accès aux véhicules inférieurs à 2 mètres de haut. L'objectif de ce dispositif est d'inciter les professionnels à utiliser les déchèteries gros véhicules situées à Aspiran et Saint-André-de-Sangonis, qui proposent un service adapté tant en terme de tarification que d'équipements. En effet, les déchèteries sont conçues pour accueillir les petits dépôts de déchets des particuliers, et non pas les grosses quantités générées par l'activité des professionnels. Le service en déchèterie reste payant pour les professionnels, mais le paiement se fait au forfait par passage et non plus au nombre de mètres cubes déposés.



À partir du
1^{er} octobre 2017



Toutes les déchèteries*
seront **fermées** les lundis



L'accès sera **interdit**
aux **véhicules**
supérieurs à 2 m**

* cette modification ne concerne pas les déchèteries gros véhicules
** sauf sur les déchèteries de Lodève, Le Caylar et Octon



Le service déchèterie géré par le Syndicat Centre Hérault a été repensé et rénové dans son ensemble afin de trouver un juste équilibre entre sa qualité, ses performances et son coût. Si vous avez un véhicule supérieur à 2 m, deux déchèteries gros véhicules, à Aspiran et Saint-André-de-Sangonis, vous proposent une solution pour déposer vos déchets (service payant).

Plus d'infos sur www.syndicat-centre-herault.org



Syndicat Centre Hérault

Urbanisme

Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- Renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois.
- Développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants.
- Maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée. Il est également possible d'écrire à Mr le Maire.

Enquête publique forage St Pons de Mauchiens

Le registre et le dossier du forage du moulin de la plaine de Saint Pons de Mauchiens sont aussi consultables à la Mairie de Paulhan du 13 octobre au 13 novembre 2017.

L'avis d'enquête publique peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.herault.gouv.fr/content/download/23826/172576/file/affiche_Moulin_StPonsMauchiens.pdf

Le public peut communiquer ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : DUP-moulin-StPonsMauchiens@hotmail.com

Grands Travaux

Rue Pons et rue Bayard

Les travaux de réfection de la chaussée ont débuté le 18 septembre avec la participation du Conseil Départemental de l'Hérault qui est le maître d'ouvrage.

Les travaux sont répartis entre deux entités :

- la commune a procédé dès le mois de juillet à la pose de caniveaux et de grilles d'avaloir pour favoriser la réception des eaux de pluie afin d'éviter les inondations chez les particuliers de ces deux rues.
- le conseil départemental va procéder à la réfection totale de la chaussée par la pose d'une couche de roulement en enrobé à chaud, la création de places de stationnement et d'un enduit au sol d'une couleur différente identifiée par un cheminement piétons. Enfin, la pose d'îlots agrémentés, d'espaces verts et de chicanes, favorisera le ralentissement des véhicules.

Le sens de la circulation sera modifié et deviendra un sens unique depuis la route de Campagnan vers la rue Raspail.

Pendant la durée des travaux l'accès sera interdit à tout véhicule, sauf pour les riverains.



Rétrospective travaux



Nettoyage place du Griffon



Installation Alhambra Festi



Voie Verte 1ère tranche



Aménagement Voie Verte



Rue Raspail



Chemin Saint Sébastien



Réfection accès Salle des Fêtes



Chemin de Thau

Entreprises locales



Tout Pour La Famille

L'association « TOUT POUR LA FAMILLE », aide à domicile, garde d'enfants, prestation de compensation du handicap (PCH), a pour objectif de répondre aux demandes et aux attentes des familles dans ces domaines. Cette association s'est étendue sur le bassin de Thau, Montpellier et dans l'arrière pays héraultais en ouvrant l'agence de Paulhan.

Elle privilégie la relation humaine avec les familles, le respect des personnes et le partenariat avec les acteurs sociaux, en particulier le Conseil Départemental de l'Hérault. La satisfaction des bénéficiaires est due, essentiellement, au professionnalisme, au dévouement et à la disponibilité du personnel. « TOUT POUR LA FAMILLE » reste donc une association à taille humaine, proche de l'ensemble de ses bénéficiaires et notamment auprès des personnes âgées (aide à domicile). Elle reste en permanence à votre écoute et à votre service.

Une équipe d'intervenantes est en déjà en place sur le terrain et vous aurez le plaisir de rencontrer Brigitte et Julia qui se tiennent à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches sur nos différentes prestations.

Brigitte : 06.31.52.74.47

Julia : 07.71.87.24.28

E-Mail : aph@toutpourlafamille.org

Association Tout Pour La Famille - Cabinet Saint Sébastien - Rue Paulette Hauchard - 34230 Paulhan

Renaissance du Clos Sainte-Pauline

Depuis le début août 2017, la cave du Clos Sainte-Pauline sur la route d'Usclas à Paulhan a réouvert ses portes, quelques 300 hl de vins du millésime 2017 sont vinifiés sur place dans une cave qui a été rafraîchie après 10 ans de sommeil...

Camille et Alain MALARD ont repris depuis janvier 2017 l'exploitation d'une trentaine d'hectares de vignes à Paulhan qui étaient jusque là cultivées par Alexandre Pagès.

Le vignoble est désormais conduit en Agriculture Biologique et en Biodynamie.



Camille MALARD après avoir suivi une formation en viticulture et œnologie au lycée viticole La Tour Blanche dans le Sauternais sanctionnée par un BTS en 2012 et après quatre années d'expériences dans différents domaines viticoles de la région, s'est associé à son père Alain, consultant en viticulture-œnologie depuis 25 ans auprès de vignerons prestigieux dans les plus grands vignobles de France, pour relancer l'activité de production et de vinification.

Au programme : des vins traditionnels, sans soufre et/ou naturels

- **la création d'une gamme « Nuances de »** composée de vins de cépages en IGP d'OC
- **le développement d'une large gamme AOP**
- **la création d'un grand liqueux** à base de Muscat Petit Grain
- **la production de Cartagène** (Blanche et Rouge)

Chaque cuvée comptera de 1200 à 4000 bouteilles dans un premier temps, les premiers vins seront disponibles début 2018...

Vignoble Camille & Alain MALARD SAS - Le Clos Sainte-Pauline – Tel : 07 84 09 41 73 ou 06 76 90 10 78.
Mail : contact@clos-sainte-pauline.com Site internet : www.clos-sainte-pauline.com

Patrimoine

On ne peut pas quitter 2017 sans évoquer ce que fut 1917 et les bouleversements mondiaux qui ont encore des répercussions politiques et économiques à ce jour.

Les grands conflits du XXème siècle trouvent leur racine en 1917 : une révolution mondiale.

Sur le plan artistique, culturel et sportif :

- Cette année-là, John Ford réalise son premier film et Charlie Chaplin lance le premier studio de cinéma.
- Création de la première Coupe de France de Football.



Révolution Russe

- En 1917, éclatent en Russie deux révolutions ; la première mettra fin à un pouvoir monarchique de trois siècles.
- La seconde instaurera un système totalitaire qui fera plusieurs dizaines de milliers de victimes.

Progrès scientifique



- Cette année 1917, Marie Curie obtient un prix Nobel de Physique et un prix Nobel de Chimie.
- Mise en place du premier centre anti cancer.



Entrée en guerre des Américains, création d'un nouvel état

- Les américains décident de rompre avec leur isolationnisme et engagent massivement des troupes.
- Entrée en guerre également des Canadiens.
- Cette année-là, proclamation de la création d'un nouvel état : la Yougoslavie (union de la Serbie, de la Croatie et de la Slovénie), déclaration signée sur l'île de Corfou.
- Cette année-là, les Allemands expérimentent le bombardement au gaz moutarde, le premier char Renault voit le jour, et un avion de chasse décolle d'un navire.

Culture et Art

- Guillaume Apollinaire invente le mot surréalisme.
- Création du théâtre du Chatelet « le ballet Parade » conçu par Jean Cocteau, Pablo Picasso, etc. ...
- Cette année-là, est fondé le Lions Club.

Sur le Front politique

- L'italien Benito Mussolini déclare que son pays a besoin d'un homme « qui connaisse son peuple, soit son ami, le dirige et le domine, quitte à lui faire violence ».
- Cette année, les troupes britanniques entrent à Bagdad et Jérusalem et chassent les occupants Turcs.
- Cette année, éclate la plus grande mutinerie dans l'armée française... Pétain devient le soldat le plus populaire de France.
- L'Estonie, le Lituanie, l'Ukraine, La Lettonie et la Finlande se séparent de la Russie.

En conclusion :

1917, bien plus que 1914 et quoi qu'en prétendent les livres d'histoire, fut l'année la plus décisive dans l'histoire du XX siècle.

(Pour mémoire l'exposition et la conférence du 28 avril dernier en Mairie)

JL Lacombe
Les Amis de Paulhan

Rétrospective festivités



Totem de la Foire des Couleurs



Marché des producteurs



Tai-chi sur la Voie Verte



Marché aux graines



Atelier Lire au Jardin



Exposition QQA « Hop c'est dans la boîte »



Kermesse des Canillous



Soirée mousse



Open de Tennis



Stage départemental de gardien de but



Quinzaine aquatique



Paul'lympiades



Création du club de Basket



Concours de Pétanque



Réception de nos amis slovaques



Réception de nos amis allemands



Nuit du Vin arrosée d'eau



Fête de Paulhan



Atelier Conte



Echasses et poésie



Magicien



Maquillage



La Bise à Madame



Luna Negra



Caroline Trio



Commedia dell'arte



Oeno'Jazz



Anachronic Tribu

PAULHAN

Repas de l'Age d'Or

Le Repas de l'Age d'Or organisé par la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale au profit du 3ème Age aura lieu à la Salle des Fêtes :

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2017



Il s'adresse à toutes les personnes habitant la commune, ayant plus de 62 ans et à leur conjoint (de plus ou moins de 62 ans). Nous avons prévu pour votre plaisir et votre joie le programme ci-dessous :

11h30 : Ouverture de la Salle des Fêtes
12h30 : Repas suivi d'une animation

Nous vous remercions vivement de vous inscrire impérativement avant le VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017, en présentant le volet ci-dessous au CCAS (Mairie) - ouverture uniquement les matins (de 9h à 12h).

L'Adjointe chargée des Affaires Sociales
S. ROYON

INSCRIPTION POUR LES PERSONNES DU 3ÈME AGE (PLUS DE 62 ANS ET LEUR CONJOINT)
CE COUPON EST À PRÉSENTER AU CCAS (MAIRIE) IMPÉRATIVEMENT
AVANT LE VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° Téléphone :

A la salle des fêtes A domicile (cocher la case correspondante)

Nombre de personnes :

Pour les couples fêtant 50 ans de mariage dans l'année 2017, merci de le signaler lors de l'inscription.

50 ANS DE MARIAGE DANS L'ANNEE 2017 OUI NON (cocher la case correspondante)

LE GOÛTER SERA PORTÉ À DOMICILE UNIQUEMENT
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (CARTE FAISANT FOI).

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

EXPOSITION

Une exposition dont le choix est en cours de définition aura lieu d'octobre à décembre. Le thème et l'animation correspondants vous seront précisés par voix d'affichage.

ANIMATIONS



Tout petits : séances Petits-Lecteurs

Deux spectacles avec des intervenants professionnels sont proposés en complément des séances de la bibliothèque.

Notez bien les dates : mardi 30 octobre et mardi 5 décembre à 10h30.

Gratuit, sur inscriptions auprès de la bibliothèque.



Enfants : Atelier Théâtre et Lecture

L'activité a repris.

Voici les dates à retenir : les mercredis 4, 11 et 18 octobre ; 8, 15, 22 et 29 novembre.

Horaires : de 14h à 14h30 et de 14h30 à 15h.



Adultes : Atelier d'écriture avec Madame Baude de « L'atelier des Mots Ecrits »

Voici les dates retenues pour cette fin d'année : les mercredis 4, 18 octobre ; 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.

Horaires : de 16h à 17h30.

Inscriptions auprès de la bibliothèque



La bibliothèque recherche des bénévoles :

Vous souhaitez participer à la vie de la bibliothèque, aider aux permanences, conseiller des lectures, aider à la mise en place d'expositions, à l'accueil du public., alors n'hésitez pas à nous rencontrer à la bibliothèque pour que nous vous expliquions nos attentes, nos besoins et voir comment vous pourrez faire partie du groupe de bénévoles dans une ambiance agréable.

URGENT Aux lecteurs très en retard : pensez à rapporter vos livres aussi bien ceux appartenant à la Bibliothèque que ceux de la MD34. *En effet, si ces derniers ne sont pas restitués, obligation est faite au lecteur d'acheter un exemplaire du livre non rendu dans les délais impartis.*

Le fonds de CD musicaux prêtés par le Département est renouvelé régulièrement. Pensez à venir le consulter pour faire votre choix.

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque à compter de septembre :

- mardi de 15h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 8h30 à 12h
- vendredi de 15h à 18h30
- samedi de 8h30 à 12h

Vacances de Noël : fermeture de la bibliothèque du 26 au 30 décembre, réouverture le 2 janvier 2018, à 15h.

Été 2017 : Joies partagées et tristesse

Comme annoncé dans le dernier Paulh'Infos, adhérents et sympathisants de l'AJPK ont eu le plaisir de recevoir à Paulhan, du 8 au 13 juin 2017, une délégation de Krailling, notre ville jumelle. Madame Christine Borst, maire de Krailling, et Madame Brigitte Malik, présidente de l'Amicale de Krailling, accompagnaient les cinquante personnes de la délégation.

A l'arrivée du bus, le jeudi 8 juin, les voyageurs ont été accueillis par leurs hôtes à la Salle des fêtes où le verre de l'amitié leur a été offert par la municipalité en signe de bienvenue. Ensuite, chacun a passé la soirée en famille avant d'entreprendre les activités le lendemain matin.

Le programme d'activités que l'AJPK a voulu offrir à ses amis bavarois, avait pour but de mettre notre petit coin de France en valeur. Pourquoi aller bien loin quand on a à côté de chez soi plein de choses à voir et à découvrir ? C'est pour cette raison que nous avons choisi de proposer la visite de Pézenas, celle du Musée du Bassin de Thau à Bouzigues et celle du Musée de l'Éphèbe au Cap d'Agde.

Les lieux de dégustation de produits régionaux n'ont pas été oubliés : les Berlingots à Pézenas, le Muscat aux Aresquiers, l'olive et son huile à Bessan...

Lors de la rencontre programmée avec les élèves et les professeurs du collège Maffre-Baugé qui avaient participé aux échanges scolaires du printemps 2017, ceux-ci ont présenté le déroulement de leur séjour en Bavière. Après la projection de diapositives, certains élèves ont pris la parole pour exprimer leur joie d'avoir vécu cette nouvelle expérience tout en espérant pouvoir la renouveler en 2018.

A ce programme offert par l'AJPK, s'est ajoutée, le vendredi 9 au soir, la rencontre « officielle » dans les jardins de la Mairie de Paulhan. Après les discours officiels de part et d'autre et les échanges de cadeaux entre les 2 municipalités, les convives ont pu apprécier l'apéritif et le buffet offerts par la municipalité, le tout dans une ambiance musicale et festive.

La veille du départ, la traditionnelle « Soirée

d'Adieux », animée par le groupe occitan « Lou Mel-sat », a permis à chacun de partager un agréable moment de convivialité et c'est le cœur gros que nous avons dit au revoir à nos amis bavarois en leur promettant d'aller les voir à Krailling en 2018.

Malheureusement, à cette séquence de joies partagées, est venue se greffer une séquence de profonde tristesse qui a secoué tous ceux qui connaissaient Bernard Prulhière. Bernard nous a quittés brutalement le dimanche 16 juillet. Depuis peu membre du Bureau, il s'était montré très actif et avait su gagner l'amitié et le respect de nous tous tant par sa gentillesse et sa discrétion, que par sa disponibilité et son efficacité. Nous remercions Bernard pour toutes les actions qu'il a menées pour l'AJPK et présentons nos sincères condoléances à tous ses proches.



Les derniers RDV pour 2017 à la Salle des Fêtes de Paulhan :

- Le vendredi 29 septembre : « Soirée Bavaroise »
- Le vendredi 17 novembre : « Fête du Vin Nouveau »

Les cours d'allemand gratuits reprennent le mardi 3 octobre 2017 à 14h30 à la Salle Brassens.

Contact : ajpk34230@gmail.com ou 06 21 64 76 36

Après cette coupure estivale, les Amis de Paulhan, vous espèrent tous en forme et sont heureux de vous proposer ci-dessous le futur programme « **culture et patrimoine** » pour les trois prochains mois de notre association. A très bientôt.



Nous avons découvert ou redécouvert, **le 28 septembre**, Nîmes (visite guidée par conférencier).

Pour mémoire, Nîmes fut la principale ville de l'époque romaine en Gaule.

Il est difficile de ne pas être enthousiaste et émerveillé devant de tels monuments !



Le 13 Octobre, nous proposons comme cela avait été programmé, une conférence sur l'histoire de la ville de Sète : « **De Cette à Sète** » **350 ans d'histoire** (salle du Conseil Municipal – Mairie de Paulhan). **Conférencier : M. Brugidou** Historien (Société d'études historiques et scientifiques de Sète). Exposition publique (horaires de la Mairie) les 11, 12 et 13 octobre. Exposition prêtée gracieusement par : **Société d'études historiques et scientifiques de Sète et sa région**.

La construction du port de Sète se place dans la continuité du plus grand chantier entrepris au XVIIIe siècle : Le Canal royal du Languedoc (rebaptisé en 1789 Canal du Midi). **Pierre-Paul Riquet de Bonrepos**, concepteur du Canal royal du Languedoc, obtient du roi l'adjudication du Canal du Languedoc et du Port de « Cette ».

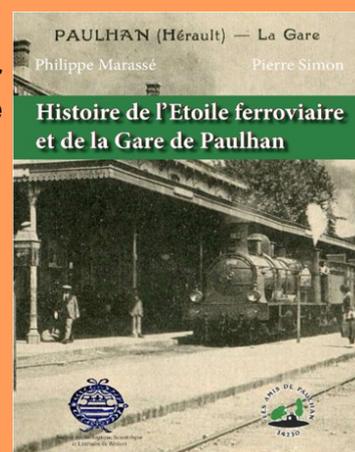


Conférence : le 8 décembre 2017
Histoire des Maisons du peuple (Les halles de Paulhan)
(Salle Brassens 17h30)

Conférencier : M. Ganibenc, Docteur en histoire de l'architecture.

En préparation courant décembre
(date à confirmer)
Présentation et conférence sur l'histoire extraordinaire de la gare de Paulhan.
Auteurs :
Philippe Marassé
Pierre Simon (Amis de Paulhan)
A ne pas manquer !

Egalement en préparation
la traditionnelle fête de la Saint Sébastien
le 21 Janvier 2018 (date à retenir) .



7^{ème} rencontre 2017 Histoire d'Être

CHOISSONS LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTE
À la salle des fêtes (Cours national) de PAULHAN
Samedi 7 Octobre de 14h à 19h
Dimanche 8 Octobre de 10h à 19h

L'association « Histoire d'Être » vous donne rendez-vous en ce début d'automne : Retrouver un meilleur équilibre et se ressourcer, tel est l'objectif de cette manifestation.

Vous aurez l'occasion de rencontrer une trentaine de professionnels sur le thème du bien-être et de la santé. Vous pourrez échanger avec eux sur leurs pratiques respectives : massages, soins énergétiques, médecines chinoise et indienne, géobiologie, ostéopathie, psychothérapies, hypnose thérapeutique etc.

Des conférences ainsi que des ateliers « découverte » variés, seront proposés à titre gratuit tout au long des 2 jours.

Pour voir le programme détaillé, rendez vous sur le site : **histoire-detre34.net**

Les inscriptions aux ateliers se feront sur place.

Une librairie sera à votre disposition ainsi qu'un bar et une petite restauration bio.

Pour tous renseignements : 06.99.07.67.59 / 06.25.61.50.13 / 04.67.44.06.81
Entrée libre et gratuite

HISTOIRE D'ÊTRE

Choisissons le bien-être et la santé

2017

Samedi
07 octobre
14h - 19h

Dimanche
08 octobre
10h - 19h



Stands
Ateliers
Conférences

Entrée Libre

Salle des fêtes
Paulhan



Association « Histoire d'Être »
<https://www.histoiredetre34.net/>

INAUGURATION samedi 7 octobre à 13h30
autour d'un café gourmand

Le Poing de Singe



LE POING DE SINGE
FABRIQUE DE MOUVEMENTS

COURS ET STAGES CIRQUE
ENFANTS | ADOS | ADULTES

INFOS & RÉSA
06 95 62 43 43
www.poingdesinge.com
Rue Sans Debasse
34800 Clermont l'Hérault

En partenariat avec
Clermont-Ferrand, Département de l'Hérault, ELLESMONTAIS, M. N. D. E., et les communes de...

L'Accorderie

L'association Paulhan solidaire en partenariat avec le Groupement d'Employeurs Emplois Partagés propose une mission de service civique 24h/semaine pour une durée de 8 mois pour participer à la promotion de son Accorderie.

L'objectif principal de cette mission est de renforcer les différentes actions de développement de solidarités de proximité et de création de lien social sur la commune de Paulhan.

Vous avez entre 18 et 26 ans, vous souhaitez devenir volontaire, inscrivez-vous sur le site :

www.service-civique.gouv.fr rubrique jeunes volontaire.

Pendant la durée de la mission vous bénéficierez d'une protection sociale, de formations collectives et d'un accompagnement personnalisé dans votre projet.



Etoile Sportive Paulhan Basket



L'ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET EST NÉE !

Dix ans après sa disparition des horizons sportifs Paulhanais, le basket-ball renaît cette saison sous l'impulsion de Vincent PERIER (Président) et Jean-Yves FAURE (Trésorier).

Début septembre, avec le soutien de la municipalité, la nouvelle association a ainsi mis en place un projet d'équipe **Senior Loisirs Mixte**. Dès les premiers entraînements, de nombreuses joueuses et joueurs ont adhéré au projet où le mot d'ordre est basket-plaisir, convivialité et bonne humeur.

Il est à noter que l'équipe compte dans ses rangs de nombreuses anciennes joueuses du Basket Club Paulhan qui ont ainsi retrouvé avec joie le chemin du parquet du gymnase de la route d'Usclas.

Les entraînements se déroulent tous les mardis de 19h à 21h sous la direction de Sébastien QUINONERO.

Vive le BASKET à PAULHAN !



Les Vignerons du Paulhanais et le Comité des Fêtes

Paulh'en Fleurs

FLEURISSEZ PAULHAN

Le Comité de Paulh'en Fleurs et La Foire aux Graines remercient tous les Paulhanais et toutes les Paulhanaises pour leurs efforts fournis afin d'égayer notre village cette année.

Nous espérons que fenêtres et balcons seront encore mieux fleuris l'année prochaine dans le but d'avoir le plus joli village dans la région !

N'hésitez pas à nous demander astuces et conseils : **06.18.94.77.92** ou **06.08.35.68.41**.



PAULHAN
20 OCTOBRE 19H
SALLE DES FÊTES

REPAS DES VENDANGES
Inscription au 06 88 31 45 83 / 06 80 46 83 05

Verre de bienvenue

Salade Composée

Pintade (sauce Girolles)
Tagliatelles

Fromage + Dessert

Café & Vin (offerts)

15€

Organisé par l'association des
Vignerons du Paulhanais & Le comité des fêtes

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les Canaillous



L'équipe de l'association des parents d'élèves Les Canaillous est heureuse de compter de nouveaux membres et souhaite la bienvenue à toutes les familles nouvellement arrivées sur Paulhan. Merci à ceux qui ont participé à notre assemblée générale de rentrée. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu courant octobre. Nous comptons sur votre soutien, afin de pouvoir vous représenter lors des conseils d'écoles et vous épauler au quotidien.

L'association de parents d'élèves « Les Canaillous » vous invite à partager une après-midi conviviale
mardi 31 octobre
Chasse aux bonbons
d'HALLOWEEN !



Les enfants restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.

Merci beaucoup
aux habitants et
commerçants de Paulhan
qui joueront le jeu
en prévoyant
quelques friandises
pour chacun.

Comme chaque année, nous initions la tournée de récolte des bonbons d'Halloween pour les enfants dans le village. Nous adressons un grand merci aux riverains et commerçants qui auront une petite attention pour nos chers bambins à cette occasion, mardi 31 octobre avant la tombée de la nuit. Nous invitons les familles à passer également voir les résidents de l'EHPAD qui ont toujours plaisir à distribuer des friandises et à voir de jolis sourires.

Nous vous invitons à noter d'ores et déjà les dates de nos prochaines manifestations pour les enfants :

- Halloween le mardi 31 octobre,
- Carnaval le mercredi 14 février,
- Kermesse familiale le samedi 2 juin.

... et autres, suivant les propositions lors de notre AG de rentrée. Plus d'infos sur notre blog et par mail pour nos adhérents.

Si vous êtes intéressés par des ateliers intergénérationnels, n'hésitez pas à nous contacter.

ASSOCIATION LES CANAILLOUS
35 rue de Choupila – 34230 PAULHAN
Mail : canaillous34@laposte.net
Blog : <http://lescanaillous.over-blog.com/>
Facebook : Association parents d'élèves
"Les canaillous"

Bien chez nous'nou



Qui sommes-nous ?

Une association d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental.

Nous sommes 14 : Agnès, Cathy, Christelle F, Christelle G, Corinne, Hélène, Laurie, Magalie, Pushpa, Sandrine, Stéphanie, Suzy, Virginie et Yolande.

Que faisons-nous ?

Nous proposons diverses activités : peinture, collage, éveil musical, parcours sportif, comptines, jeux sensoriels, etc. aux enfants que nous accueillons.

Nous nous réunissons à hauteur de 3 matinées par semaine, à la salle « Bien chez nous'nou », mise à disposition par notre municipalité.



Nos événements annuels :

- Notre fête de fin d'année « **Fêtons Noël** » qui aura lieu cette année le vendredi 15 décembre.
- Notre traditionnel **Carnaval**, avec un défilé des enfants et des assistantes maternelles sur le marché du jeudi.
- Notre **Kermesse**, qui est chaque année organisée le 2^{ème} samedi du mois de juin.

Assistantes maternelles agréées N'hésitez pas à nous rejoindre !

Certaines assistantes maternelles ont encore des places pour accueillir vos enfants !

Contacts

- | | | |
|--------------|-----------------|----------------|
| • Corinne | Présidente | 06.72.49.48.89 |
| • Suzy | Vice-présidente | 06.01.83.37.60 |
| • Christelle | Secrétaire | 06.13.63.22.08 |

LISTE « PAULHAN AVENIR »

Les journalistes et les acteurs de la vie politique ont surenchéri début août sur l'annonce faite par le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, de créer d'ici la fin de l'année une « police de la sécurité du quotidien ». Mais cela figurait dans le programme présidentiel d'E. Macron, et il y n'a donc aucun étonnement à avoir. Or, quand cette annonce d'une nouvelle police de proximité avait été formulée en mars 2017 par le candidat Macron, les observateurs avaient déjà fait le constat que les acteurs territoriaux de la sécurité étaient occultés au profit d'une action forte de l'Etat, avec un « modèle de police renouvelé ».

Le Conseil municipal de Paulhan a délibéré le 20 juillet 2017 sur une convention de prêt de matériel avec les communes de Clermont-l'Hérault et de Lodève, afin que nos polices municipales se partagent un « radar laser de mesure de la vitesse ». La sécurité routière fait intégralement partie de cette sécurité du quotidien, et notre police municipale y participe. La police municipale a été créée à Paulhan sous le mandat de Jack Vézian, et ses moyens ont sans cesse été complétés : formation, caméras de vidéosurveillance à leur disposition, un effectif augmenté et jusqu'à leur armement.

La mise en place d'une police de proximité pilotée par l'Etat et des polices municipales financées par nos communes, il y a là une trajectoire commune. Or, ni le ministre Collomb, ni le président Macron ne prêtent attention aux moyens que les collectivités locales mettent dans leur sécurité du quotidien. Pire, l'Etat ne cesse de baisser les dotations de fonctionnement des collectivités locales, et nos policiers municipaux ne sont considérés par l'Etat que comme des forces d'appoint :=(

Nous regrettons, et cela a été dit par ailleurs, que le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ne soit pas un réel outil de pilotage pour les polices municipales et pour la police rurale de la Communauté de communes. Les petites communes du territoire intercommunal en pâtissent le plus, par exemple pour l'exécution de leurs arrêtés municipaux, et nous pourrions être plus efficaces ensemble.

Sommes-nous alors condamnés à courber l'échine et à pallier docilement ces politiques de sécurité publique incohérentes ? Invitons déjà le nouveau député de notre circonscription au prochain CISPD, et discutons-en.

A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - J. ROIG

LISTE « PAULHAN DEMAIN »

Rentrée scolaire.

"Offrons à nos enfants ce printemps où l'on goûte le monde, où l'on consulte son âme pour pouvoir définir, petit à petit, ce à quoi l'on veut consacrer sa vie. Offrons-leur l'épreuve de la nature, du travail de la terre, des saisons. L'intelligence humaine n'a pas de meilleur école que celle de l'intelligence universelle"*

En cette rentrée 2017, nos enfants viennent d'intégrer l'école Arc-en-Ciel augmentée de son extension fraîchement achevée. Elle a permis de recevoir maintenant dans des conditions normales nos jeunes générations. Les enseignants sont heureux de leur nouvel outil de travail qui semble à la hauteur de leurs ambitions pour leur élèves. Nous pouvons saluer monsieur le maire et la poignée d'élus qui ont permis de mener à bout ce gros projet.

Nous nous réjouissons également de voir l'équipe des services techniques continuer à œuvrer à l'amélioration du cadre de vie de notre cité :

- Des voiries et trottoirs refaits en béton dans plusieurs rues pour permettre un meilleur déplacement (Il serait heureux de conserver les trottoirs en granit présents dans une bonne partie du centre historique et du quartier de la gare; et pour le remplacement en granit de certains trottoirs, voir la société française du GRANIT DU SIDOBRE

Tél. : 05 63 50 60 55 - Fax : 05 63 50 67 19
granit.du.sidobre@wanadoo.fr).

- Des réseaux d'assainissement remplacés dans certaines rues. (Il serait pertinent de prévoir des tubes en grès pérennes plutôt que du PVC. Voir la société Collinet. Tél: 04/362.65.34 - Fax : 04/362.41.90 info@colli-net.com).

- L'extension de la voie verte et l'aménagement de quelques espaces de parking. (Pourrait-on prévoir des pavés nid d'abeille qui permettraient le drainage et la percolation des eaux de pluies et favoriseraient la présence d'un chatoyant gazon, plutôt qu'un triste asphalte omniprésent - jusque dans nos cours d'école?).

Voulons-nous grossir ou nous élever?

L'équipe municipale actuelle souhaite agrandir Paulhan pour atteindre les 5 000 habitants d'ici 10 ans.

Est-ce vraiment nécessaire ni même urgent? Une modification du PLU est en cours et les discussions en commission urbanisme vont bon train :

- Où se feront les nouveaux lotissements? Quel terrain et quel propriétaire auront le bénéfice d'une viabilisation?

"On peut affirmer que tant que le lucre omniprésent, omnipotent et omniscient continuera à être le fluide pernicieux qui irrigue les esprits, qui déshumanise et détruit sans la moindre modération, l'espèce humaine non seulement ne pourra pas évoluer, mais régressera."*

Mille habitants de plus, c'est aussi prévoir à nouveau l'agrandissement des écoles et du collège d'ici 10 ans. C'est aussi refaire une nouvelle station d'épuration qui n'est plus actuellement en capacité de recevoir ni de traiter un foyer supplémentaire. C'est repenser un pluvial inadapté et défaillant qui aujourd'hui récolte un cocktail d'eaux pluviales, de déchets, d'huiles de synthèse, de gommes de pneu pour les déverser dans la Zone Natura 2000 qu'est le fleuve l'Hérault.

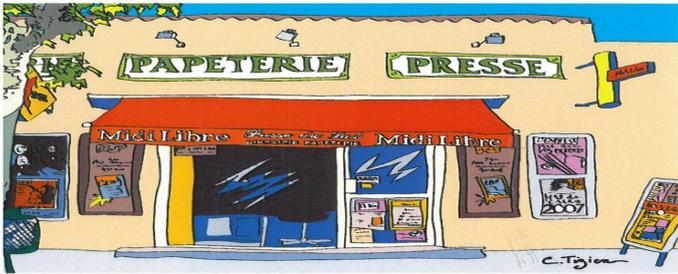
"La modération est puissance en ce qu'elle nous permet de reconquérir notre légitimité: plus nous sommes modérés, plus nous pouvons répondre par nous-mêmes à nos besoins fondamentaux et nous garder de l'aliénation. Elle concentre nos efforts sur l'essentiel, nous libère d'un système complexifié et exalte le génie et la force de la simplicité. Elle libère du temps pour être et admirer, plutôt que de nous incarcérer dans le produire et le consommer, et nous permet ainsi de répondre à notre véritable vocation."*

L'idée d'un éco-quartier de quelques dizaines de logements à été proposée à plusieurs reprises par notre liste mais cette piste ne semble pas avoir marqué ni même retenu les esprits. Pourtant un urbanisme modéré, créatif, de qualité, accessible aux primo-accédants, initié par la municipalité serait de bon aloi et en résonance avec notre humanité et notre identité méridionale.

"Le pouvoir implique une déontologie profonde si l'on veut échapper à la banalité de la volonté de puissance. Mais il y a ceux qui servent les valeurs et ceux qui s'en servent."**

Valérie l'Hôte, Thierry Jam

* Pierre Rabhi "La puissance de la modération" : Editions Hozhoni



Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83



ENTREPRISE
alleg et C'ie

Electricité générale et industrielle - Réseaux HT - BT EP
Lotissements - Zones Artisanales - Réseaux Gaz

Parc d'Activité "Mériidiane" - BP 17 - 34120 PÉZENAS
Tél. 04 67 98 11 13 - Fax 04 67 98 35 36

**TABAC - PRESSE - LOTO
CADEAUX**

Philippe & Mylène ROCHE
11, Boulevard de La Liberté
34230 PAULHAN
Tél. : 04 67 25 24 79



CGC

**BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS**
CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret—34230 ADISSAN - Tél : 04 .67.25.14.39

SANDY



FLEURS



68, Cours National - 34230 PAULHAN
Tél. : 04 67 25 27 10 - Fax: 04 67 25 31 73

**POMPES FUNEBRES
PAULHANAISES**
MARBRERIE

Gérant Didier MAFFRE

8, rue Victorien NEGROU 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 18 11 - Fax 04 67 25 23 94
E.mail : pfpaulhanaïses@gmail.com



Le spécialiste du béton
drainant coloré

www.az-realisation.com



Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

**MOBIL
BETON**



ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

**BARRERAS
BOUSQUET**

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel : 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax : 04 67 25 37 08
e-mail : sarlbarrerasbousquet@hotmail.com

SIRET : 415 115 641 000 11

MIEL ROUQUETTE

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE

Magasin de vente ouvert
du MARDI AU SAMEDI
9H-12H 14H30-18H

43 Rue des Lavandes
34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40

APICULTEUR DEPUIS 1960



S.L.T.P.E.

Monsieur VIALE Julien
Société Languedocienne de
Travaux Publics et Electricité

RN 113 LE PEIRIGAS
34290 VALROS

Tél : 04 67 98 55 48

Fax : 04 67 98 62 95

sltpe.fr@wanadoo.fr



**RESTAURANT
BRASSERIE MUSICAL**

*Chez Mario
et Marie*

1 rue de L'ébéniste - ZAE La Barthe
34230 PAULHAN



04 67 24 30 44



Chez Mario et Marie



Associations paulhanaises

JEUNESSE

Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE)

M. VUILLERMOZ / M. Jean-Claude ROUSSE

Association Sportive Collège

M. Stéphane RUSSO

Foyer Socio-éducatif Collège (FSE)

M. Philippe PLATRIEZ

Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO

Mme Valérie LAINE

Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel

Mme Sandra MUTUEL

Jeunesse et Loisirs

M. Raymond ARNAUD

Les Canailous (associations parents élèves)

Mme Vanessa LE TURNIER

BIEN CHEZ NOUS, NOU !

Mme Corinne OLIVER

PATRIMOINE

G.R.A.P.P

Mme Christine VEZIAN

Les Amis de Paulhan

M. Jean-Louis LACOMBE

SOUVENIR

P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc

M. Raymond ARNAUD

Souvenir Français

Mme Martine SARDA

HUMANITAIRE

Croix Rouge Française

Mme Martine PAGES

Secours Catholique

Mme Paule GABRIAC

Secours Populaire

Mme Nicole GUERRE

La Ligue Contre le Cancer

M. Marcel DEBRABANT

CULTURE

Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK)

Jumelage avec Krailling en Allemagne

Mme Simone LERCH

Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS)

Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie

M. Joël DIAZ

Boulevard de la Liberté (Bébés lecteurs)

Mme Hélène DESSEAUX

Foyer Rural (scrabble, travaux manuels)

M. Jean-Marie SERT

HISTOIRE D'ETRE (bien-être, épanouissement de la personne)

Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER

Key-Lan (informatique)

M. Roger AMAT

K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France)

Melle Corinne AUGUSTE

Lou Récantou (Dessin, peinture)

M. Jean-Marie DOMITILE

MYSTERY (Projets artistiques amateurs)

Mme Claude GRANIER / M. Aurélien VADANT

Qu'est-ce-qu'on attend (événements socio-culturels, actions environnementales)

Atelier DAVIT

SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde)

Mme Sandra DRAME

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorites, voyages)

M. Pierre MERCET

SPORT

Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS)

M. Benjamin PAMELLE

Cyclo-club paulhanais

M. Adolphe BERNAD

E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes)

M. Vincent PERIER

E.S.P.P Football

M. Jean-Paul BERGER / Mme Magali BASTIDE

Stade des Laures Paulhan / Stade Batal Pézenas

E.S.P Pétaque

M. Jean-François QUEROL

E.S.P Tambourin

M. Stéphane MAURI

Foyer Rural (randonnée)

M. Jean-Marie SERT

La Gaule Paulhanaise (pêche)

M. Jean-Pierre COLLET

Lou Récantou (aikido, danse, zumba, yoga)

M. Jean-Marie DOMITILE

Paulhan Handball Club

Mme Caroline JOURDAN

Saint Hubert La Chasse

M. Bruno PEDRO

SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina)

Mme Jacque PAOLINI

Professeur

ENERGY'M LATINO (STUDIO B)

Mme Béatrice GAL

Tennis Club Paulhan

M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERIER

AUTRES

A Cloche Patte (protection animale)

Mme Géraldine SUBRA

Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. Alain GASC

Association des Commerçants et Artisans de Paulhan (ACA²P)

M. Alexandre PAGES

Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL)

M. Alexandre PAGES

Comité des Fêtes

Mme Jany TAFALA

La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne)

Mme Véronique QUINONERO

Les Vignerons du Paulhanais

Mme Marielle BALLESTER

Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de la commune de Paulhan, du Cœur et Val d'Hérault—antenne de « l'Accorderie » Hérault)

M. Yves BAILLEUX-MOREAU

Rustic Moto (Balade en deux roues, rallye annuel, fête de la moto)

Mme Graziella FLORES

☎ 06 70 453 453

☎ 04 67 25 00 17

☎ 06 70 25 00 17

☎ 04 67 25 01 57

☎ 04 67 25 05 00

☎ 04 67 25 23 07

canailous34@laposte.net

☎ 06 72 49 48 89

☎ 06 60 86 48 96

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 18 70

☎ 04 67 25 06 41

☎ 04 67 25 24 46

☎ 04 67 25 06 78

☎ 04 67 25 23 19

☎ 06 79 79 51 09

☎ 04 67 96 54 82

☎ 04 67 25 06 27

☎ 06 27 20 68 41

☎ 04 67 25 00 40

☎ 06 99 07 67 59

☎ 04 67 25 25 98

☎ 04 67 25 10 63

☎ 04 67 25 32 20

☎ 06 07 28 96 07

☎ 04 67 25 18 45

☎ 06 35 46 91 20

☎ 06 08 56 73 08

☎ 06 82 32 80 08

☎ 04 67 25 09 76

☎ 06 68 31 46 51

☎ 06 71 71 08 12

☎ 06 48 68 55 06

☎ 06 23 33 60 93

☎ 04 67 25 09 99

☎ 06 30 28 75 50

☎ 06 76 18 44 26

☎ 04 67 25 00 40

☎ 04 67 25 23 88

☎ 04 67 25 18 45

☎ 06 83 89 22 35

☎ 06 27 83 11 34

☎ 04 67 25 20 19

☎ 06 78 22 19 05

☎ 06 11 57 66 42

☎ 04 67 38 13 64

☎ 06 15 80 85 60

☎ 06 88 59 79 35

☎ 06 14 87 72 27

☎ 04 34 45 09 74

☎ 06 13 27 37 76

☎ 06 80 46 83 05

☎ 07 81 26 74 30

☎ 06 88 31 45 83

☎ 06 86 74 95 61

☎ 06 36 83 72 55

Numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Mairie

19 cours National

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

2ème samedi du mois 9h-12h

Police Municipale

19 cours National

Du lundi au vendredi 8h15-12h30 et 13h45-17h15

Sauf jeudi 8h00-12h30 et 13h45-17h15

2ème samedi du mois 8h30-12h

EHPAD Résidence Vincent Badie

10 route de Campagnan

Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD

20 boulevard de la Liberté

Poste

Avenue Paul Pélisse

Plateforme POSTE

ZAE La Barthe

ÉCOLES

Groupe scolaire Arc-en-Ciel

260 route d'Usclas

École maternelle Française DOLTO

Rue Docteur Batigne

ALIAE (Accueil de Loisirs Intercommunal Associé à l'École) / TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) / Cantine scolaire / ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

1 rue Notre Dame

Collège Emmanuelle Maffre-Baugé

84 rue Joliot Curie

CRÈCHE

Crèche Mutualiste « A Pas de Loup »

64 rue Paulette Hauchard

SANTÉ

Pharmacie du Cours

38 rue de Metz

Pharmacie Feulie

6 place de la République

Tout pour la Famille - Aide à Domicile

60 Rue Paulette Hauchard

Infirmiers

Fabienne DOUVILIER / Mélanie FATOL

Florence MONLUC

Centre Médical Infirmier St Sébastien

Jean-François VENTURINI

Françoise VENTURINI

Hélène SERRANO-SATGER

Jacqueline MOSES

Marlène DEBACHE

Sage-femme

Cindy COTTEAUX

Médecins

Robert Di Martino

Véronique JOURDAN

Olivier MERIC

Pédicure-Podologue

Mireille DELPRAT

Ambulances

Ambulances Paulhanaises

Masseurs Kinésithérapeutes

Yves et Juliette BAISSÉ

Centre Médical St Sébastien

Sylvie BONNIOL

Pascal CHAMBON

Ostéopathe

Marion MARNAS

Orthophoniste

Julie CHARMETANT

Psychothérapeute - Hypnothérapeute

Brigitte EYRAUD

Dentistes

Catherine BONNET CHARTREAU

Nicolas JACQUEY

Vétérinaire

Lionel MATHEZ

Taxi Paulhan

Laurent Marani

☎ 04 67 25 00 08

Fax 04 67 25 28 91

☎ 04 67 25 15 69

Fax 04 67 25 28 91

☎ 04 67 25 28 80

☎ 04 67 25 00 89

☎ 04 67 25 01 79

☎ 04 99 57 21 55

☎ 04 67 25 05 00

☎ 04 67 25 01 57

☎ 04 67 25 05 23